

En Guadeloupe, l'école sur les traces des esclaves

Les 20 ans de la loi Taubira, reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité, seront célébrés lundi par des lycéens guadeloupéens de Morne-à-l'Eau.

Reportage



Le buste sculpté d'une femme ensermé d'un collier de servitude et d'une chaîne en fer. Chloé s'approche de l'œuvre, saisie d'effroi. « Voir cette esclave enchaînée m'a bouleversée, j'étais tellement en colère, je n'avais qu'une envie : lui arracher ses fers. » Quand la lycéenne raconte ce souvenir d'une visite au Mémorial ACTE, le Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite et de l'esclavage à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, sa voix vibre encore d'émotion.

Ce matin-là, fin avril, elle et ses camarades de la classe de seconde 5 du lycée Faustin-Fléret de Morne-à-l'Eau se retrouvent dans la salle de danse de l'établissement. Énième répétition d'une chorégraphie imaginée dans le cadre du concours de la Flamme de l'égalité. Chaque année, dans toutes les académies françaises, cette initiative propose aux élèves d'approfondir la question de l'esclavage.

Cette barbarie de l'asservissement dans les champs de canne à sucre de millions d'hommes et de femmes

déportés d'Afrique pour régaler la table des rois de France, Chloé peine à la comprendre. « Ça me révolte que des êtres humains aient été capables de ça. On peut pardonner, mais jamais oublier. » Sa voisine, Thalia, renchérit : « Nous devons apprendre pour savoir qui on est. »

« En classe, nous nous sommes interrogés sur le sens de la liberté, des libertés », explique Dominique Bapaume-Thine, professeure d'histoire à l'origine du projet. Une quête symbolique cette année : il y a vingt ans, le 10 mai, le Parlement votait la loi, portée par la députée Christiane Taubira, reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. « Pour comprendre les traces de ce passé, nous avons visité des lieux comme le Mémorial, mais aussi pensé ce sujet par le biais de la danse », poursuit-elle.

« Ressentir les émotions de l'histoire »

Dans cette classe de seconde, une vingtaine d'élèves ont choisi l'option danse à la rentrée. Alors Raymonde Torin, professeure d'éducation physique et chorégraphe, leur a proposé d'accompagner ce travail de mémoire par le mouvement du corps. « Nous avons essayé de ressentir les émotions de l'histoire, détaille-t-elle. De mettre en scène les gestes des liens brisés, ceux de la liberté retrouvée à l'abolition de 1848. »

Quand elle invite chacun à se mettre en place pour répéter, avec une musique du slameur guadeloupéen Erauss en fond sonore, les regards se ferment, les muscles se tendent. Les mains claquent, les pas frappent et

les gestes sont d'une précision saisissante. « Avec ce travail, j'aime aussi dire que nous transformons cet effroyable commerce triangulaire de la traite négrière en culture triangulaire. » Parce que loin de rester ancré aux Antilles, le projet a traversé l'Atlantique, s'arrimant là où des millions d'esclaves ont été capturés puis déportés.

En lien avec une classe de Nantes

« Ce concours a été préparé, à distance, avec une classe du lycée Gaspard-Monge-La Chauvinière, à Nantes (Loire-Atlantique), une ville qui fut le plus grand port négrier de France, détaille Dominique Bapaume-Thine. Puis avec un établissement à Libreville, au Gabon, où ont été vendus de nombreux esclaves. » Ensemble, les élèves ont rédigé une lettre adressée aux élus de leur commune pour les inciter à renforcer la visibilité de cette histoire.

La séance de danse terminée, Thalia et ses copines le martèlent : « Ce qu'on nous apprend à l'école, c'est bien, concède la première. Mais des héros de Guadeloupe devraient être mieux honorés, comme Louis Delgrès, la mulâtresse Solitude, Joseph Ignace... » Kenya estime que c'est utile d'expliquer l'esclavage dans les livres scolaires. En décrypter les traces, dans la vie quotidienne, c'est encore plus urgent : « On doit se souvenir de l'horreur endurée par nos ancêtres en connaissant mieux les lieux où ils ont souffert et se sont révoltés. »

Un face-à-face avec l'histoire que les jeunes générations semblent prêt-



Les élèves de la classe de seconde 5 de Morne-à-l'Eau, en Guadeloupe.

PHOTO : VALÉRIE PURLAN.

tes à affronter. « À leur âge, on apprendrait que nos ancêtres étaient les Gaulois, se rappelle Raymonde Torin. Pas le droit de parler créole et on se brûlait les oreilles à force de se lisser les cheveux au fer. La honte et le tabou de nos origines pèsent moins. Regardez comme nos jeunes sont beaux et fiers de leur peau noire, de leurs cheveux crépus, de la diversité. » Et si sensibles aux discriminations raciales, cicatrices encore à viv-

dans les sociétés post-colonialistes. « L'assassinat de George Floyd aux États-Unis est entré en résonance, glisse Dominique Bapaume-Thine. À l'adolescence, la quête identitaire, l'injustice sont des questions essentielles. »

La sonnerie de la fin du cours retentit. Avant de quitter la salle, les professeurs imposent le silence. « On a une bonne nouvelle ! La direction du lycée l'a validé ce matin : l'an pro-

chain, nous irons à Nantes, rencontrer les élèves du lycée Gaspard-Monge-La Chauvinière. » Applaudissement général.

Alors qu'il y a trois siècles, certains de leurs aïeux ont traversé l'Atlantique, entassés et enchaînés dans des cales immondes, eux, feront le chemin inverse, par les airs. La tête haute, les mains libres.

Dossier : Valérie PURLAN.

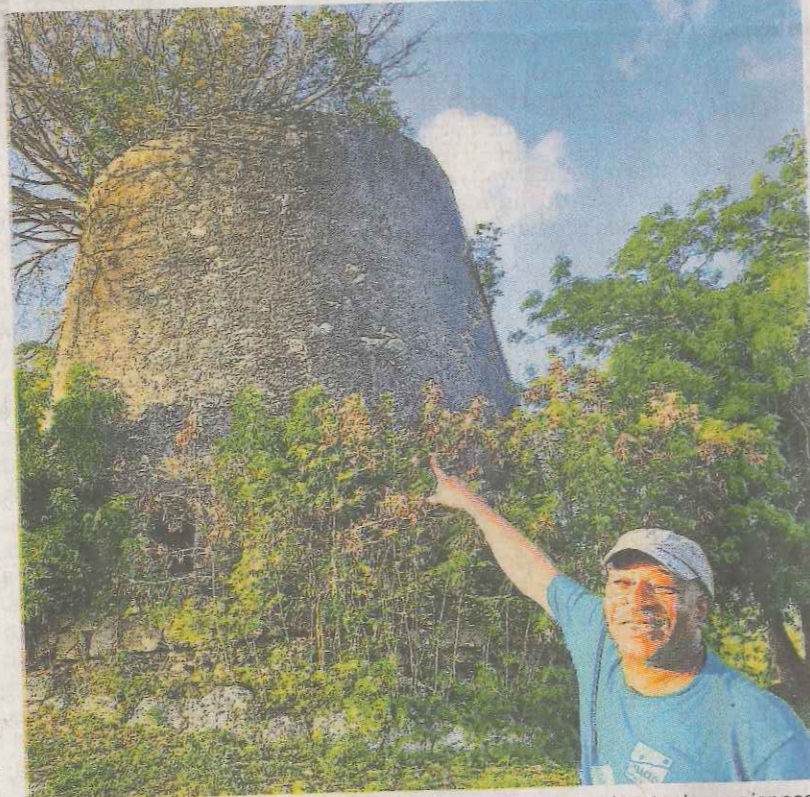
Les anciens moulins éclairent l'histoire de "esclavage"

Depuis qu'il est *ti moun* (enfant, en créole), Franck Rilcy arpente sans se lasser les champs de canne de la région de Port-Louis, à Grande-Terre, en Guadeloupe. Il roule à vélo, marche pendant des heures, en quête de traces et de ruines. Celles des anciennes habitations de maîtres, avec leur moulin à vent, leur village d'esclaves, leur cimetière. « La mémoire passe aussi par le patrimoine et ces lieux où les esclaves se sont tellement usés, blessés, tués à la tâche. Le système esclavagiste a été précurseur du capitalisme et du modèle industriel moderne ! »

« Fallait produire toujours plus »

- Dès le XVIII^e siècle, l'exportation du sucre vers la France a tourné à plein régime pour remplir les caisses des planteurs et négriers français. Dans cette région, les ailes des moulins fonctionnaient « en trois-huit. Fallait produire toujours plus ! » Labourer la terre, couper la canne, puis la broyer, extraire le jus qui deviendra sucre, le charger sur les charrues jusqu'au rivage avant de le mettre en cale vers Nantes ou Bordeaux, à destination des palais de la Cour.

Aujourd'hui, le travail de Franck et de ses amis de l'association Plus, qui valorise le patrimoine et l'environnement à caractère mémoriel, a permis de recenser soixante-quinze moulins. « Beaucoup ont disparu lors du séis-



Franck Rilcy, avec l'association Plus, essaie de sauver ce qui reste des anciennes habitations des esclavagistes. | PHOTO : VALÉRIE PARLAN

me de 1843. Les autres sont en très mauvais état : plus d'ailes, plus de toit, l'intérieur éventré par la végétation qui a pris le dessus. » Et des habitations de colons, il n'existe quasiment plus rien. « Les gens imagi-

ment que c'étaient comme dans les films d'Hollywood, de grandes maisons avec de jolies vérandas. Mais souvent, la maison du maître, c'était quatre planches et de la tôle. Je vous laisse imaginer ce qu'était

alors la case de l'esclave... »

Ou la geôle. Comme celle de l'esclave Lucile. Cette histoire, Franck, ancien instituteur et aujourd'hui conseiller principal d'éducation, la raconte lorsqu'il fait visiter aux élèves et aux touristes La Mahaudière, une ancienne habitation dans la commune d'Anse-Bertrand. « Grâce aux archives du procès qui a opposé Lucile et son maître, en 1840, nous prenons la mesure des conditions atroces dans lesquelles les asservis travaillaient. »

Un récit de nuances

Jean-Baptiste Douillard Mahaudière l'avait enchaînée et torturée pendant plus d'un an, l'accusant d'avoir empoisonné son bétail et son épouse. Il fut acquitté. Certains avancent que cette accusation était un prétexte pour éviter que Lucile, forcée au statut de maîtresse, ne quitte la propriété. « C'était aussi la terrible réalité. Des femmes ont été contraintes à des relations avec leurs maîtres et à avoir des enfants. Des hommes esclaves ont commandé les leurs sans concession. Les faveurs d'un Blanc pouvaient sauver des fers... »

Pendant ces promenades, Franck tient à ce récit de nuances, parce que « l'histoire ne se lit pas de manière manichéenne ». D'ailleurs, il s'est lancé dans un travail universitaire sur les habitations et leurs propriétaires esclavagistes.

Des ancêtres enterrés... une seconde fois

Ces dernières semaines, une équipe d'archéologues a mis au jour, dans la commune des Abymes, en Guadeloupe, des vestiges de sépultures précolombiennes mais aussi de tombes d'esclaves.

Dans le département, plusieurs sites ont déjà été fouillés et identifiés comme cimetières d'esclaves, à l'anse Saint-Marguerite ou encore à la plage des Raisins Clairs, à Saint-François. À l'époque, les asservis n'avaient que le rivage comme dernier antre de repos.

Un énorme travail de sensibilisation

Celui de Saint-François a été découvert dans les années 1980, à la suite de l'érosion marine de la côte. Des centaines de personnes y reposaient, à moins de quarante centimètres sous le sable. Des ossements, des crânes ont refait surface, côtoyant les

claquettes et serviettes des plagistes.

Même si l'archéologie de l'époque coloniale est récente, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a déjà réalisé un énorme travail de sensibilisation auprès des scolaires grâce à des expositions de vestiges retrouvés sur les fouilles.

Mais après une découverte, encore faut-il que les services de l'État entretiennent et valorisent les sites. Et là, sur la plage des Raisins Clairs, c'est loin d'être le cas. Une barrière de fortune donne l'illusion d'une protection et un panneau explicatif, vieilli par le temps, n'attire pas les foules. Les baigneurs bronzent à quelques mètres, des enfants jouent au ballon.

Sinistre impression, comme si les esclaves étaient ensevelis une seconde fois dans la mémoire collective. Dans une insouciance dérangeante.



À Petit-Canal, aux Marches des esclaves, le street art s'est emparé de l'histoire. | PHOTO : VALÉRIE PARLAN

« Que les esclaves deviennent des parents »

Entretien

Viviane Romana, docteure en psychologie, spécialisée en ethnopsychiatrie.



| PHOTO : VALÉRIE PARLAN

Pourquoi cette mémoire est-elle si complexe à entretenir ?

Nos ancêtres n'ont rien laissé, nous ne savons rien ou si peu de leur histoire avant le nom qui leur a été donné à l'abolition. Il n'y a pas de souvenirs transmis de génération en génération. Or, sans souvenirs, pas de mémoire. D'ailleurs, faute de savoir qui étaient nos aïeux, on les nomme par le terme « esclave », ils n'ont même pas le statut de « parent » dans nos mots. On les maintient à distance, souvent dans la honte. Partir à leur recherche est précieux pour construire ce récit commun et mieux définir notre identité.

Cela explique-t-il le succès des ateliers de généalogie ?

Avec des noms, des matricules, des faits retrouvés dans les archives, on situe nos ancêtres dans le temps, on retrouve les habitations dans lesquelles ils ont été asservis puis affranchis.

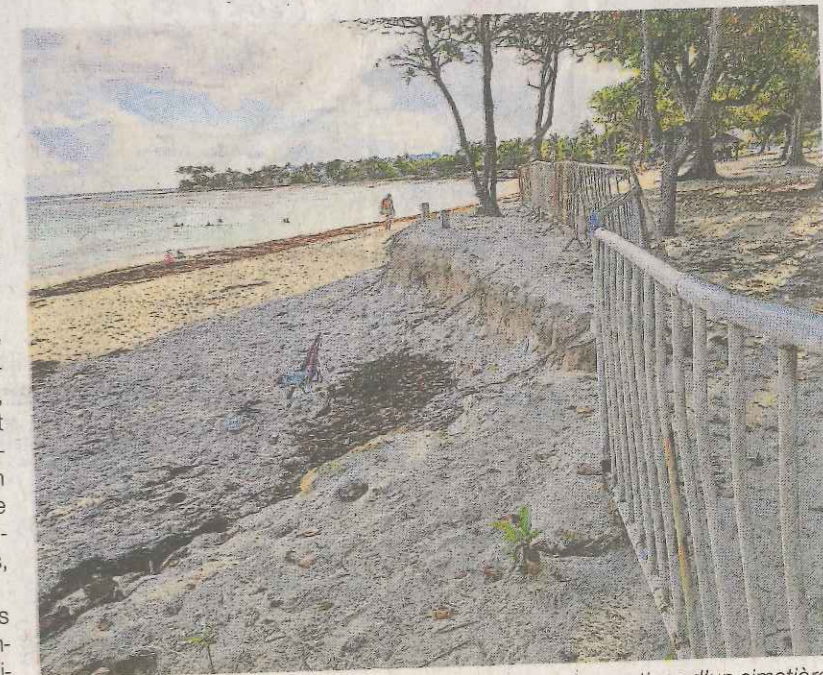
On reconstitue des filiations pour, enfin, que ces esclaves deviennent des « nôtres ». C'est également saisir combien l'absence des pères pèse dans ces histoires familiales. Le rôle de père a été déstructuré pendant l'esclavage, ce qui peut expliquer le fonctionnement matrifocal de la société antillaise. Un travail généalogique vient apaiser des souffrances tues, des dysfonctionnements transmis au fil des générations.

C'est aussi un moyen de comprendre le métissage...

L'histoire du rapport au Blanc, à l'Africain est complexe et source de nombreuses approximations, voire de rancœurs. C'est parfois délicat d'accepter de savoir d'où l'on vient, quels métissages sont à l'origine d'une couleur de peau plus claire ou plus foncée, et ce dans une même famille. Mettre des noms sur des unions, des dates sur des époques, facilite la lecture de soi.

Cette quête passe-t-elle par d'autres recherches ?

À côté des archives, il y a le poids des vestiges dans le paysage. Si on raye les traces du passé sur un territoire, comment se souvenir ? Une mémoire s'entretient aussi par la présence autour de nous de monuments, de lieux historiques préservés et que cela soit des deux côtés, des asservis comme des esclavagistes.



À Saint-François, les plagistes se baignent à deux pas des vestiges d'un cimetière. | PHOTO : VALÉRIE PARLAN